

JUSTE UN PETIT ADD-ON DE PRINCIPE à L'ADRESSE DU (trop) FAMEUX « TOUBIB » FEDERAL DUCHESNE DE LA MOTTE D'ARBITRAIRE MEDICACAL, suite à la prose de synthèse dont on la récemment gratifié et qui concerne en fait ~autant ses petits « collègues » ©ffvl qu'on sait...

[pour rappel cf. en ligne ==> <http://minilien.fr/a0nviv>]
(...)

Mon cher ddl-motte d'arbitraire médicacal et « fédéral »,

Juste ce bref add-on de principe, comme suite à l'aimable et longue poésie factuelle que je vous ai dédiée tout récemment.

La sanction dont vous avez écopé dernièrement ne sanctionne évidemment pas l'essentiel.

Ce n'est même pas là le problème « *de fond* ».

Noir sur blanc, ça ne sanctionne que la forme, pas le fond.

Même si ça se conjugue de façon « *parlante* » à la nature des faits.

Ce n'était là en fait qu'une sorte de faute « *technique* », presque « *de forme* », qui consiste à se mettre dans le rouge au vu même de ses propres lois fédérales ; en se croyant au-dessus des Lois et en pensant pouvoir manigancer impunément en coulisses.

Certes ce n'est pas « *reluisant* ».

Certes c'est une circonstance nettement aggravante aux faits de (bas)-fond eux-mêmes.

Certes ces méthodes sont symptomatiques de « *l'état d'esprit* » dans lequel vous et vous quelques collègues ffvl marinez, dès lors qu'il s'agit de « *profiter* » de vos petits képis fédéraux aux fins faims qu'on sait (...)

Certes cet épisode m'aura permis de vous « *serrer* », moyennant un nouvel et inévitable maloku magistral vous concernant vous et vos quelques complices.

Mais le fond du « *problème* » n'est pas là. Il est ailleurs. Et vous le savez bien.

Le problème de (bas)-fond, c'est le caractère assez abject au plan moral, au plan sportif, au plan déontologique (en tant que « *fédéral* » et en tant que « *toubib* ») et même au plan fédéral de ces manoeuvres visant par exemple :

-- à l'**instrumentalisation d'un grave carton**, qui plus est ici de vol (plus bas et plus infect que ça, perso je vois pas),

-- à l'**instrumentalisation des pitreries procédurières et faisandées sauce « TGI »** d'un clown full-mégalo tel votre petit sbire et comploteur « *dizziplin'air* » landrOPJ,

-- à l'**instrumentalisation et au détournement de cette « fédé »**, pour ce qui est de ses réelles missions et de ses fondements même.

À la limite, si en mars 2012 vous aviez été un peu plus "*finaud*" i.e si vous vous étiez montré(s) [encore] plus vicelard en ne franchissant pas les lignes blanches procédurales ffvl et J&Sp. qu'on sait, ben sur le « *fond* » décrit juste ci-dessus **(en 3 points)** ça n'y aurait rien changé.

En clair, le jugement que vous savez est loin de « *compenser* » le caractère scabreux et vraiment honteux, sur le (bas)-fond, des agissements dont vous êtes « collégialement » rendus les auteurs, et ce même depuis 2009.

C'est d'ailleurs bien pour ça que je disais : « - *C'est vraiment pas cher payé* ».

Ou dit autrement : quand bien même (cas d'école, hein !... :-D) vous auriez eu un tant soit peu de c..... en concédant cette faute « *technique* » certes révélatrice au lieu de vous enfoncer encore plus par le biais des écritures pathétiques et lourdement estampillées « ©ffvl » via votre cheville procédurière *de-boismachin*... que ça ne vous dédouanerait en rien du reste, c'est à dire de vos turpitudes sur le (bas)-fond.

Et tout ça toute cette petite brochette de faux-culs de première le sait pertinemment.

Indépendamment même du fait qu'en l'état vous et vos quelques congénères et vous ne vous sortez pas le moins du monde le doigt du c., suite aux injonctions judiciaires dont vous (vous et vos acolytes) faites l'objet depuis l'automne.

Ce qui ne fait que confirmer, moyennant circonstance aggravante supplémentaire et si besoin était, que vous vous croyez vraiment au-dessus des Lois. Mais ça, on le savait déjà... surtout au plan déontologique, sportif, fédéral et moral.

olm,

qui en l'espèce assume pleinement le côté certes un peu « *fleuri* » de l'aimable sémantique dont il fait ici usage